



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 09 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 27 mars 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, Vice-présidente

Étaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS, Mme Catherine SGRAZZUTTI

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES,
Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Chrystel BUFFARD, M. Nathan JACQUET, Mme Valérie PERAY *procuration*,
M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 23 Absents : 5

Secrétaire de séance : Madame Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 17 AVR. 2024

OBJET : BUDGET EAU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET EAU

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu l'exposé de Mme Sylvie Mermillod, 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Vu l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Madame la 1^{ère} Vice-Présidente présente à l'Assemblée le compte administratif 2023 du budget Eau de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles qui s'établit en dépenses et recettes de fonctionnement et investissement, y compris les résultats de l'exercice antérieur, comme suit :

Section	Sens	Chapitre	COMPTE ADMINISTRATIF 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 190 977,03 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	502 585,04 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	224 000,00 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	764 785,46 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 671,37 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	82 160,74 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 628,19 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P	27 217,65 €
		TOTAL	2 830 025,48 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	5 697,08 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	147 193,53 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	2 989 700,14 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 624,64 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 604,57 €
TOTAL		3 187 819,96 €	
Investissement	Dépense	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	147 193,53 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	254 266,13 €
		20 - Immobilisations incorporelles	5 270,00 €
		21 - Immobilisations corporelles	469 589,06 €
		23 - Immobilisations en cours	379 621,66 €
		TOTAL	1 255 940,38 €
	Recette	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	764 785,46 €
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	677 556,73 €
		13 - Subventions d' Investissement	28 500,00 €
		TOTAL	1 470 842,19 €

	2023
Résultat de fonctionnement	357 794,48 €
Excédent fonctionnement reporté (002)	0,00 €
Résultat de fonctionnement cumulé à affecter	357 794,48 €
Résultat d'investissement	214 901,81 €
Excédent investissement cumulé reporté (001)	2 175 279,84 €
Résultat d'investissement cumulé à affecter	2 390 181,65 €

Par ailleurs, il est constaté en fin d'année les restes à réaliser suivants en investissement, qui seront inscrits au budget primitif :

Restes à réaliser 2023 à reporter sur 2024 en dépenses d'investissement	287 166,85 €
Restes à réaliser 2023 à reporter sur 2024 en recettes d'investissement	503 645,00 €

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **VOTE** le compte administratif 2023 qui lui est soumis conformément aux masses ci-dessus rappelées

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD



Acte certifié exécutoire le : 17 AVR. 2024

Le Président
Xavier BRAND

